



Comment aborder le sujet ?

Par **Carmen**, le **21/06/2008** à **18:00**

bonjour, rnrnje vous ai exposé ma situation il y a qq semaines. Vous m'avez dit que mon mari ne pouvait pas invoquer l'adultère (il y a 3 ans) puisque nous avons continué.rnrnAujourd'hui, la situation est celle-ci: je pense de plus en plus à le quitter pour un autre homme. Je pensais l'avoir oublié mais des évènements ont fait que je me suis rendue compte des sentiments que j'avais à son égard.rnj'ai l'impression de nous trahir tous les 3....rnrnJ'aimerais donc savoir quelle est 'la' procédure ? je décide de me séparer de mon mari et ensuite que se passe t il . comment aborder le sujet ?rnrnDois je d'abord lui en parler ou est ce mieux de prendre d'abord un avocat sans lui en parler ?rnrns'il refuse de divorcer, que se passe t il ? Comment dans ce cas 'négocier' que l'un des 2 quitte la maison en attendant le jugement ?rnrnVous dites qu'il est mieux de vendre la maison avant à cause d'impôts à payer ? De quels impôts s'agit il ?rnrnenfin, si le divorce n'est pas celui pour faute, y a t il des indemnités compensatoires ? sachant qu'il n'y a pas d'enfant...rnrnMerci d'avancernsi quelqu'un a vécu la même situation, donnez moi qq conseils ...